

S... comme Sarko euh... sécurité

Oh non ! Encore la sécurité !? On pensait bien s'en être débarrassé avec le dernier jeu de chaises musicales ministérielles... Pourtant, la jurisprudence est là pour nous rappeler que cette exigence se trouve en filigrane de toute pratique scolaire. Rappel qui se fait parfois de manière légèrement brutale...

Dans mon école, cette année, nous avons eu droit à la « grosse commission » (sans jeu de mots, quoi que...) : passage, un après-midi, dans les classes, d'une quinzaine de personnes : vieux messieurs barbus en costard-cravate, pompiers en uniforme, flics en armes (quand on vous dit qu'il y a de l'insécurité dans les établissements scolaires...). Ni bonjour ni merde : on visite, faites comme si on n'était pas là.

La dernière fois qu'ils étaient passés, il y a cinq ou six ans, ils avaient observé que les issues de secours n'étaient pas réglementaires, que l'une d'entre elles ne pouvait être ouverte, avec une clef, que de l'extérieur, et qu'il y avait un canapé à enlever dans une salle.

Cette année, les issues de secours ne sont toujours pas réglementaires, il n'y a pas de détecteurs de fumée, l'alarme n'est audible que si les élèves sont silencieux, le rideau métallique qui vient d'être posé n'est pas aux normes, mais, comble de l'horreur, le canapé est toujours là et, accessoirement, a fait plein de petits qui pullulent dans les coins-lecture des classes... Danger imminent. Pas un seul des enseignants n'est capable de fournir le soi-disant indispensable certificat de respect des normes M2, les inconscients !

Procès verbal immédiatement exécutoire : en 48 heures, les services techniques de la municipalité débarquent avec deux camions (on les aimerait aussi diligents pour le reste), reculent en pleine récré sans même attendre que les enseignants aient fait évacuer tous les enfants, chargent les canapés et repartent en défonçant le portail. Il y avait urgence.

Le lendemain, ils nous ont livré un sapin de Noël (!?). Tout sec et perdant déjà ses aiguilles. Aux normes M2, sans doute.

Je passerai sur la réaction des élèves, le fait que lire assis sur une chaise est loin d'être un plaisir, ou sur les « écrivez-nous » municipaux qui ne connaîtront pas de suite avant dix ans. Après tout, nous ne sommes plus à une incohérence près : le stockage de papier vierge n'est théoriquement pas autorisé dans les classes... Mais s'il a été imprimé (et par conséquent déramé, donc pouvant brûler plus facilement), ou que les cahiers sont remplis, ce n'est plus un problème. Il ne reste qu'à modifier les règles d'acquisition de matériel scolaire pour que nous n'ayons plus à commander avant décembre et le problème du stockage sera réglé. On peut toujours rêver !

Néanmoins, tout ce qui est sécuritaire n'est pas forcément négatif ; la sécurité peut être... routière ! Attendue avec impatience, tous les deux ans, la venue des deux CRS chargés de faire passer un certificat de capacité. Ils sont bien accueillis, même par un collègue qui doit bien avoir quelques pavés sur la conscience.

Ils ont le mérite de ne pas arriver en terrain conquis : permis moto, âge minimum, port de la ceinture et respect des feux rouges sont facultatifs dans le quartier (sans doute une concession des autorités locales faite au maintien de la paix sociale).

À l'écoute des élèves mais bien au point sur ce qu'ils voulaient faire passer, leur intervention fut nickel. Ils furent même acceptés au point de choper un poisson d'avril. Le seul élément qui me laisse dubitatif, c'est que les élèves du cycle 3 qui réussirent le mieux furent les CE2. Oups !

Bruce Demaugé-Bost